



Arnaque et menace de numericable

Par **shona**, le **10/06/2010** à **02:05**

Bonjour,rnrn voila j ai resilier mon contract chez numericable depuis le 29.09.2009 . bien j ai d
abord telephoner pour savoir comment faire , la jeune femme me repond vous devez envoyer
une lettre de resiliation avant la fin du mois et payer le mois en cour + 1 mois ce que j'ai fait ,
la semaine qui suit ont m appel au telephone me disont que je leur doit 1 mois de plus , car ils
ont eu ma lettre le debut octobre , je leur et expliquer que le cachet de la poste fesais fois et
que ma lettre etait partie le 29 , apres relence de leur par du contienieux et dont il a aprouver
mes demarches qui ont etait respecter je ne devais plus rien .. mais voila que depuis cette
annee numericable relance a nouveau , ils ont fait passer l'affaire devant soit dison un service
de recouvrement INTRIM JUSTITIA DE LYON avec menace de huisier et tribunaie toutes ces
lettres je les recois par couriers simple et non recommander , ils me reclame 97€ de un mois +
frais de recouvrement et + frais comme quoi ils ont pas pus retirer a la banque vu que nous
avons fait opposition .rnrn voila je ne sais que faire de toute ces menaces , pouriez vous me
conseiller.rnrnrnrn en attende a votre reponse ,rnrnrnrn veuillez agree Monsieur, Madame
d'avance mes remerciements disdinger.rnrnrnrnrn shona